

Paysage et Patrimoine Urbains

UE 04

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Gestion de l'Environnement Urbain

OPTION :

Année : BLOC 1

Acronyme : GEU11PPU

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : **COULLIEN Christophe** - christophe.couillien@cndb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE : (néant)

Nombre d'heures : 90 h

Nombre de crédits : 5 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle :

Période : Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Gestion de l'Environnement Urbain** est capable de :

- **Élaborer, individuellement ou en groupe, sur base de l'analyse d'informations scientifiques ou techniques des documents didactiques ou des fiches techniques relatives à des produits ou services de la profession ;**
- **Communiquer, individuellement ou en groupe, le contenu d'une fiche technique et/ou d'un document scientifique relatif à la gestion de l'environnement urbain, de manière attractive, interactive et adaptée à un public cible ;**
- **Faire preuve d'esprit critique dans les travaux de gestion de l'environnement urbain qu'il présente, individuellement ou en groupe ;**
- **Poser le diagnostic d'un site urbain, sur base d'une analyse critériée permettant la planification et la réalisation d'un projet d'aménagement, et le présenter sous forme visuelle.**

Autres connaissances ou compétences prérequis :

- **Notions générales d'Histoire ;**
- **Capacité à se remettre en question, esprit critique, esprit de synthèse, prise de notes rapide, gestion du temps de travail.**



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Histoire du patrimoine :

Objectifs :

- Faire comprendre la notion de Patrimoine et son évolution au fil de l'histoire ;
- Apprendre les bases de la législation liée à la gestion du patrimoine, tant au niveau international qu'au niveau régional (wallon et bruxellois) ;
- Faire connaître et comprendre l'évolution de l'architecture depuis l'Antiquité jusqu'au XXIème siècle ;
- Donner les caractéristiques des divers styles architecturaux des périodes étudiées.

Contenu :

Définitions liées à la notion de « Patrimoine » ; évolution de la notion de patrimoine au fil de l'Histoire ; types de patrimoine culturel et naturel classés, et critères associés ; gestion du patrimoine au niveau mondial, européen et régional (wallon et bruxellois) ; Histoire des architectures égyptienne, grecque, romaine, paléochrétienne, romane, gothique, Renaissance puis maniériste, baroque puis rococo, « néo... », éclectique, Art Nouveau, Art Déco, moderniste et contemporaine.

Histoire du paysage urbain :

Objectifs :

- Eveiller aux notions de paysage en général et de paysage urbain en particulier ;
- Faire prendre conscience de l'évolution du paysage urbain au travers de l'Histoire des villes ;
- Donner quelques notions d'Histoire des parcs et jardins.

Contenu :

La notion de paysage ; notions et définitions liées à l'urbanisme et aux paysages urbains ; apparition, développement et fonctionnement des administrations de l'urbanisme ; Histoire de l'urbanisme (Préhistoire, Mésopotamie, Egypte, Grèce, Rome, Moyen-Age, Renaissance, époque classique, révolutions industrielles, villes modernistes, villes contemporaines et problèmes de mobilité) ; types de parcs et jardins (médiéval, mauresque, italien, français, anglais/paysager, contemporain) ; comparaisons entre ville « spontanée » et ville « créée » ; comparaisons entre ville en damier et ville radio-concentrique ; cas plus développés d'Amsterdam, Paris, Londres, Barcelone, New-York et Bruxelles.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Histoire du patrimoine :

Cours magistral ex cathedra et exercices personnels (dossier d'analyse d'un bâtiment belge classé + recherches d'illustrations).

Histoire du paysage urbain :

Cours magistral ex cathedra.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session				
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR ¹	Travaux	Ecrit	Oral	
Histoire du patrimoine	45	3	50%	0%	20%	80%	0%	0%	20% (NR ¹)	80%	0%	0%	20%	0%	80%	0%
Histoire du paysage urbain	45	2	50%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%

NR = Note reportée¹

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Calendrier des travaux en Histoire du patrimoine :

Le travail de fin de cours consiste en l'élaboration d'un dossier d'étude d'un bâtiment classé du patrimoine bruxellois ou wallon (ou éventuellement flamand), étude entamée durant le quadrimestre en concertation avec l'enseignant mais dont le dossier écrit et illustré sera remis le jour de l'examen de 1^{ère} session de janvier (au début de la séance consacrée à cet examen).

N.B.: La note attribuée à ce travail est non remédiable, il n'y aura donc de remise de dossier écrit ni dans la partie de juin de la première session, ni dans la deuxième session au mois d'août (cf. ci-dessous).

La note est calculée selon les modalités suivantes :

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 10/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;

¹ Justifier la NR en session de juin (pour récupération de janvier) ET en 2^{ème} session :

Le travail à remettre en fin de cours d'Histoire du patrimoine s'élabore dans le courant du quadrimestre, en concertation avec l'enseignant, parallèlement au déroulement des séances de cours ; l'évaluation de ce travail tenant compte de ce facteur "temps", permettre la remise de ce travail au-delà de la session de janvier ne ferait que donner un délai supplémentaire aux étudiants concernés, et serait par là-même inéquitable pour les étudiants ayant remis le travail dans les délais impartis (sans compter que cela pourrait pousser de plus en plus d'étudiants à vouloir bénéficier d'une telle prolongation de délai). Ce travail ne sera donc évalué que lors de la seule session de janvier, et la note obtenue en conséquence sera non remédiable et reportée telle quelle en session de juin et - le cas échéant - en 2^{ème} session, avec la même pondération qu'en janvier.

N.B.: En cas d'échec de l'AA une année académique entraînant une nouvelle évaluation l'année académique suivante, la note du dossier d'étude d'Histoire du patrimoine sera annulée et un nouveau travail, sur un nouveau sujet, devra être élaboré.

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Histoire du patrimoine (Christophe COUILLIEN) :

- Absences :

~ En cours d'année, l'importance du nombre d'absences aura un impact sur l'estimation, par l'enseignant, de l'implication mise par l'étudiant dans le cours ;
~ Pour ce qui concerne les absences aux examens, qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère. Précision est toutefois ici apportée, en supplément audit Règlement, que la non-présentation durant une session d'examens de l'examen d'Histoire du patrimoine fera porter sur l'ensemble de l'UE la mention du relevé de notes afférente à cette non-présentation.

Histoire du paysage urbain (Christophe COUILLIEN) :

Absences :

~ En cours d'année, l'importance du nombre d'absences aura un impact sur l'estimation, par l'enseignant, de l'implication mise par l'étudiant dans le cours ;
~ Pour ce qui concerne les absences aux examens, qu'elles soient ou non justifiées, la procédure appliquée sera celle prévue au Règlement général des études de la haute Ecole Lucia de Brouckère. Précision est toutefois ici apportée, en supplément audit Règlement, que la non-présentation durant une session d'examens de l'examen d'Histoire du paysage urbain fera porter sur l'ensemble de l'UE la mention du relevé de notes afférente à cette non-présentation.

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Histoire du patrimoine, l'étudiant est capable de :

- Exposer, de manière claire et compréhensible par tous et avec le vocabulaire adéquat, les notions de réglementation mondiale, européenne et régionale belge (wallonne et bruxelloise) sur les patrimoines naturel et culturel qui entrent en ligne de compte dans l'urbanisme actuel, et montrer avec esprit critique comment il pourrait traiter des éléments de ces patrimoines dans des dossiers qu'il aurait à gérer dans sa future vie professionnelle ;
- Expliquer lui-même, de manière claire et compréhensible par tous et avec le vocabulaire adéquat, les différentes époques de l'Histoire de l'architecture ;
- Grâce à l'Histoire de l'architecture, mieux appréhender avec esprit critique l'environnement urbain d'aujourd'hui et mieux contextualiser les éléments d'un bâtiment qu'un gestionnaire de l'environnement urbain peut avoir à gérer dans sa profession ;
- Reconnaître le style architectural d'un bâtiment ;
- Rechercher des documents sur l'histoire (chronologie de construction et contextes historiques associés) et les caractéristiques architecturales générales et particulières d'un bâtiment classé du patrimoine ou d'un site urbain remarquable, pour en dresser ensuite, individuellement ou en groupe, un portrait sous forme de dossier illustré écrit de manière claire et compréhensible par tous et avec le vocabulaire adéquat.

À l'issue du cours de Histoire du paysage urbain, l'étudiant est capable de :

- Expliquer lui-même, de manière claire et compréhensible par tous et avec le vocabulaire adéquat, les différentes époques de l'Histoire de l'urbanisme, associée à la notion de paysage ;
- Grâce à l'Histoire de l'urbanisme mais aussi à des notions sur le paysage, mieux appréhender avec esprit critique l'environnement urbain d'aujourd'hui et mieux contextualiser les éléments d'un site qu'un gestionnaire de l'environnement urbain peut avoir à gérer dans sa profession ;
- Reconnaître le style urbanistique d'un aménagement.



Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Histoire du patrimoine :

- Notes personnelles prises au cours individuellement par chaque étudiant.

Histoire du paysage urbain :

- Notes personnelles prises au cours individuellement par chaque étudiant ;
- Leblicq Y., syllabus "Histoire de l'Aménagement des Villes", Bruxelles, P.U.B. (U.L.B.), 1992-93 - 2ème édition, extraits.

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Histoire du patrimoine :

Sources utilisées au cours :

- (Coll.), Code wallon du Patrimoine, Région wallonne, Namur, 2017, extraits ;
- (Coll.), CoBAT, Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2015, extraits ;
- Ameryckx E., Cours d'Histoire du patrimoine de 1GEU, HELdB, Anderlecht, année académique 2008-09, extraits ;
- Van Beveren S., Cours d'Histoire de l'Architecture de 1C1A, 2C1A, 2C2A et 2C3A, ISAVH, Bruxelles, années académiques 1988-89, 1990-91, 1991-92 et 1992-93, extraits ;
- Geerynck M., Histoire de l'Architecture - du IVème au Xème siècle, P.U.B., Bruxelles, 1988-89, extraits ;
- Geerynck M., Histoire de l'Architecture – L'art roman, l'art gothique, Bruxelles, 1987-88, extraits.

Autre(s) support(s) pédagogique(s) :

Articles de presse – documents iconographiques divers – cartes et plans de villes – supports audio-visuels – photocopies choisies – éventuelles visites guidées sur des sites importants du patrimoine immobilier bruxellois.

Lectures et autres sources suggérées :

- Coll., Vocabulaire de l'Architecture, volumes 1 & 2, Ministère des affaires culturelles, Paris, 1972 ;
- Boden D., Elzanowski J., Lawrenz C. et al., Histoire de l'architecture, collection "Les Nouveaux Essentiels - National Geographic", Editions Prisma, Gennevilliers, 2015 ;
- Gympel J., Histoire de l'architecture de l'Antiquité à nos jours, h.f.Ullmann, Potsdam, 2014 ;
- Renault Ch., Reconnaître les styles de l'architecture, Editions Jean-Paul Gisserot, [s.l.], 2012 ;
- Weber P., Histoire de l'architecture de l'Antiquité à nos jours, collection Libro mémo, Editions J'ai Lu, Paris, 2008 ;
- Tout article de presse, livre ou autre document lié au patrimoine national et international ;
- Visites et voyages sur initiative personnelle.

Histoire du paysage urbain :

Autres sources et/ou supports pédagogiques utilisés au cours :

- Spreutels H.J., Cours d'Eléments urbains, ISAVH, Bruxelles, année académique 1990-91, extraits ;
- Ameryckx E., Cours d'Histoire du paysage urbain de 1GEU, HELdB, Anderlecht, année académique 2008-09, extraits ;
- Bailly J.-M., syllabus "Histoire de l'Urbanisme", HELdB, Anderlecht, 2013-14, extraits ;
- Articles de presse, documents iconographiques divers, cartes et plans de villes, supports audio-visuels, photocopies choisies, éventuelles visites guidées sur des sites importants du paysage urbain bruxellois.

Lectures et autres sources suggérées :

Tout article de presse, livre ou autre document lié au paysage et/ou à l'urbanisme ; visites et voyages sur initiative personnelle.